

Curage ou pas curage ?



Les Contrats de Rivière de Wallonie vous informent dans le cadre de la Convention « Culture du Risque Inondations ».



Wallonie
environnement
SPW



Ed. Resp.: Contrat de Rivière Vesdre - Verviers



Curage *ou* pas curage ?

Une idée largement répandue sur les inondations est que l'on ne **cur**e plus assez les rivières, c'est-à-dire que l'on n'enlève plus suffisamment les dépôts de terre et de cailloux dans le lit du cours d'eau. Cela semble logique : en retirant ces sédiments, on libère plus d'espace pour l'eau. Pourtant, ces dernières années, la gestion des inondations a complètement évolué.

Autrefois, l'objectif était d'évacuer l'eau le plus rapidement possible en augmentant le débit des rivières. Mais cette approche avait une conséquence majeure : toute l'eau se retrouvait concentrée au même endroit en un temps très court, amplifiant ainsi les risques d'inondation.

Aujourd'hui, la stratégie est tout autre : on cherche à **ralentir** l'eau pour qu'elle s'écoule plus progressivement vers l'aval et ainsi limiter les crues.

Comment ?

- En conservant les cailloux au fond des rivières
- En laissant la végétation se développer
- En aménageant le lit mineur lorsque c'est possible
- En préservant les méandres (les virages naturels du cours d'eau)

Ces actions permettent à l'eau de perdre de l'énergie, réduisant ainsi les risques et les dégâts liés aux inondations.

Aujourd'hui également, les gestionnaires pratiquent une **gestion intégrée des cours d'eau** : une approche **globale** plutôt que des interventions ponctuelles et isolées. Cette gestion intégrée repose sur une concertation entre les différents acteurs afin de définir les stratégies d'intervention les plus adaptées à l'échelle de la rivière et de son bassin versant.

Avant de curer, il est essentiel de comprendre pourquoi un dépôt s'accumule à un endroit donné. Cette sédimentation n'est pas toujours un problème et, en identifiant l'origine (entraves, érosion des berges, barrage de castor, rejets d'eaux usées, ...) il est souvent possible de trouver une solution alternative.

Tout dépend de la localisation du dépôt : dans les zones fortement urbanisées, où le risque d'inondation est élevé et où la gestion des cours d'eau est plus intensive, le curage peut être envisagé.

Cependant, **curer a des conséquences importantes** : cela détruit des habitats essentiels pour les poissons, les larves d'insectes et les plantes aquatiques, tout en perturbant les dynamiques naturelles de la rivière. C'est pourquoi il est crucial de le faire de manière **raisonnée**.

